Nouveaux programmes EMC à partir du CP

publié le 14/06/2024 - mis à jour le 09/12/2024

publiés au Bulletin Officiel du 13 juin 2024

Descriptif :

Le nouveau programme d'enseignement moral et civique a été publié au Bulletin Officiel du 13 juin 2024. Il définit les notions et les contenus d'enseignement pour chaque année, du CP à la classe terminale. Il entre progressivement en application à partir de la rentrée scolaire 2024-2025.

Le nouveau programme d'enseignement moral et civique a été publié au Bulletin Officiel du 13 juin 2024. Il définit les notions et les contenus d'enseignement pour chaque année, du CP à la classe terminale. Il entre progressivement en application à partir de la rentrée scolaire 2024-2025.

- Rentrée scolaire 2024-2025 : mise en œuvre en CP, CM1, 5e ;
- Rentrée scolaire 2025-2026 : mise en œuvre en CE1, CM2, 4e ;
- Rentrée scolaire 2026-2027 : mise en œuvre en CE2, 6e, 3e.

Les anciens programmes de cycle 2, de cycle 3 et de cycle 4 restent en vigueur pour les classes de CE1, CE2, CM2, 6e, 4e et 3e en 2024-2025, puis pour les classes de CE2, 6e et 3e en 2025-2026.

Ce programme vise à transmettre à tous les élèves les valeurs de la République et définit un nouveau cadre pour développer les compétences civiques et citoyennes afin de construire une culture de la démocratie. Il accorde, en outre, une place nouvelle à l'éducation aux médias et à l'information, à l'éducation au développement durable ainsi qu'aux compétences psychosociales.

Programmes d'EMC (PDF de 1.2 Mo)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.